

Séance du Conseil communal du jeudi 22 juin 2017

*Divers*

M. le Président, M. le Syndic, Mmes et MM. les Municipaux, Mmes et MM. les Conseillères et Conseillers Communaux, Mesdames et MM

### **Déplacement du panneau 50km/h, sur RC76**

Question

Est-ce que le panneau 50km/h situé sur la RC76 (route de la maladière), marquant la fin de l'agglomération et donc le passage à une limitation de vitesse de 80 km/h pourrait être déplacé au niveau de Géopolis, soit au-delà des habitations?

La charge sonore engendrée par les véhicules et notamment les motos au sortir du giratoire direction Lausanne est particulièrement importante, les habitants de la rue de la mouline se plaignent, les habitants des nouveaux bâtiments route de la maladière en souffrent.

L'étude SiRENE présentée ce mardi à Zürich a montré le lien en entre bruit et maladies cardio-vasculaires. Basée sur les statistiques établies par Swiss National Cohort, SiRENE établit que le risque de mourir d'une maladie cardio-vasculaire augmente de 2,5% par degré de dépassement de 10 décibels du seuil acceptable.<sup>1</sup>

De plus, il est évident que le bruit nuit à la capacité de concentration. Pensons aux enfants de notre commune dont la mise en danger des processus d'apprentissage et des performances cognitives ne devrait pas influencer le parcours scolaire.

Je demande donc instamment au municipal chargé du dicastère d'intervenir rapidement auprès du canton afin qu'une solution soit trouvée.

En vous remerciant de m'avoir écoutée,

Isabelle Schaaf Jeanloz